Oderen

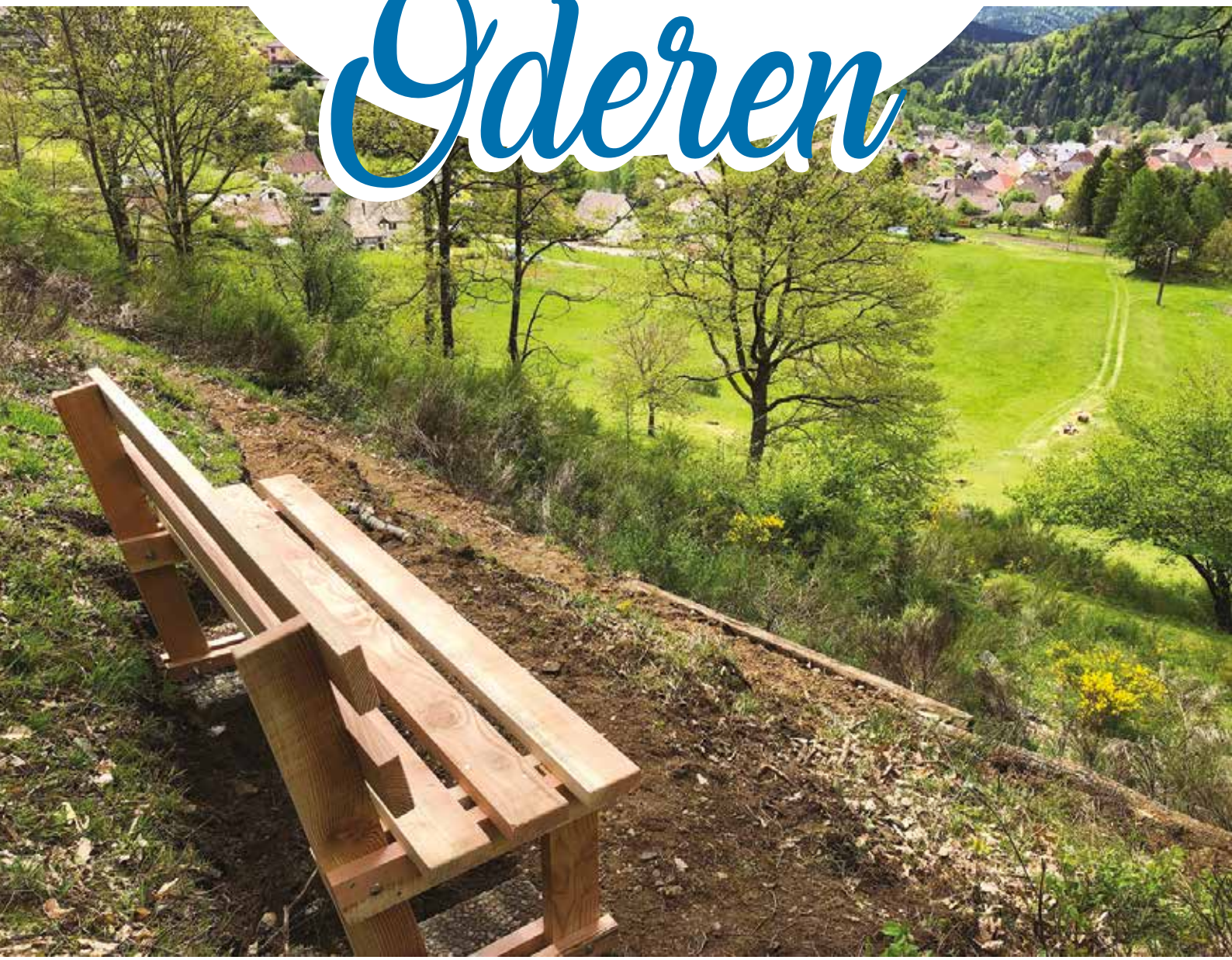

BULLETIN
D'INFORMATION
MUNICIPAL

Inf'Oderen

OCTOBRE 2019

SOMMAIRE

P. 2-3
Voeux du maire
P. 3-5
Le CM en bref
P. 6
CMJ
P. 7-8
Nouvelles de l'école
P. 9
Sortie forêt
P. 10-11
Journée citoyenne 2019
P. 12-13
Travaux d'été
P. 14
Le jour de la nuit
P. 15
Amicale des donneurs de sang
P. 16-17
Dynamique de la recolonisation végétale ou le retour naturel de la forêt
P. 18
Musique Alsatia
Celcle Ste Marie
P. 19
Odr'anim
La troisième voisinade
La recette de Nanou
P. 20-21
Premier marché Saint-Vincent
P. 22
L'éco paturage
Veilleurs de châteaux
Récupération des radiograpgies médicales
Biodéchets
P. 23
Recrutement ADS
Réussir sans frontière
Information recensement
P. 24-25
Moustique tigre
P. 26
Service Cinique
Troupeaux et chiens de protection
P. 27
Je soutiens les producteurs près de chez moi
P. 28-29
Jeux pour enfants
Liste des gagnants
P. 29
Solution du jeu de Patrick
P. 30
Le quizz de Patrick
P. 31
Calendrier des manifestations
P. 32
Informations utiles

Le mot du maire

Climat et ressources en eau potable

L'année 2019 aura été une année de records « caniculaires » modifiant nos habitudes et comportements.

Vous l'aurez constaté, notre forêt souffre particulièrement de ces fortes chaleurs et surtout d'une sécheresse à répétition, générant un stress hydrique permettant le développement des scolytes et bostryches sur les arbres affaiblis et plus particulièrement les épicéas situés sur des zones rocheuses ou encore exposées au soleil.

Conséquences directes, les cours du bois chutent et nous ne coupons aucun résineux « vert ».

André SCHLUSSEL nous a fait un beau résumé de la situation. Par ailleurs, il prendra une retraite bien méritée d'ici la fin de l'année après 44 ans passés à gérer avec efficacité et conscience professionnelle notre forêt et notre patrimoine. Nous sommes conscients qu'il quitte cette forêt avec tristesse et désarroi, mais il nous a rassurés : la nature saura s'adapter à la situation et au climat à venir.

Nos agriculteurs sont aussi en face de situations catastrophiques, parfois les exploitations agricoles sont menacées d'extinction.

Le paradoxe : la pluviométrie annuelle est assez stable sur les dix dernières années (1500 mm pour Oderen), mais ce qui fait défaut ce sont les fortes pluies du printemps ou de l'automne puis de longues périodes avec un déficit en eau (de mai à septembre) auxquelles s'ajoutent les fortes chaleurs et vous avez le cocktail idéal pour une crise climatique.

Nos écoles :

Les effectifs sont relativement stables cette année et nos quatre classes (élémentaire et maternelle) sont bien équilibrées à l'exception de celle d'Anne AST.

Anne AST a d'ailleurs intégré l'ancienne classe de Jean-Marie GEBEL, salle qui a été totalement relookée. Ces travaux ont été réalisés en « régie communale » c'est-à-dire principalement par Marc ETTERLEN à qui nous pouvons adresser toutes nos félicitations pour le résultat.

PLUi :

Il est enfin opérationnel, après neuf années de gestation et suite à l'enquête publique.

Des recours sont encore à purger, mais les nouveaux permis de construire sont maintenant délivrés par rapport aux nouvelles règles d'urbanisme

Départ de Théo ARNOLD,

Nous le savions malade, mais quand la nouvelle tombe, elle est toujours difficilement acceptable.

Théo laisse un grand vide, mais nous gardons de lui, l'image d'un homme de dialogue, disponible et généreux.

Il s'est donné en tant que gymnaste, acteur et membre actif auprès du Cercle Ste Marie, au sein de la Chorale Saint Nicolas sa voix sublimait, au sein du Conseil Municipal d'Oderen, il était l'Adjoint au Maire de Pierre EGLER durant 12 ans (1977 à 1989)

Il nous revient de le remercier pour tout ce qu'il a fait pour ODEREN, et nous exprimons nos sentiments de profonde sympathie à son épouse et ses enfants.

Vente de l'ancien Presbytère ;

Il était inoccupé depuis le départ de Madame MULLER, et après de nombreuses interrogations et recherches de solutions, il a été décidé de le vendre, les frais de réhabilitation étant trop élevés. Ainsi depuis le 12 Août 2019, la nouvelle propriétaire est Madame Joëlle PIEDQUIN, qui a un projet personnel pour faire revivre ce beau bâtiment patrimonial d'ODEREN.

Travaux ENEDIS rue Gorth,

La rue Gorth, pour une grande partie, sera en chantier durant pratiquement trois mois; ENEDIS (Ex ERDF chargé du transport du courant) a décidé d'enfouir une partie de la HTA (ligne de Haute Tension Aérienne) desservant le village (ligne venant de Fellering et alimentant le

Mot du maire

Bergenbach et une grande partie du village (poste de la rue Fossé de l'Etang). Ces travaux sont programmés dans le cadre de mesures liées aux aléas climatiques (chutes de branches sur les lignes).

Les riverains devront prendre leur mal en patience et s'adapter au chantier, mais ces désagréments seront récompensés par une réduction des coupures de courant, bien que la moyenne en Alsace soit inférieure à quarante minutes/an.

Élections Municipales 2020

Les médias commencent à en parler, dans certaines villes « la guerre est déclarée » ; dans nos villages les choses sont plus calmes et cela est préférable.

Certains le savent déjà, j'ai décidé de ne pas me représenter et de laisser la place aux plus jeunes.

J'aurai passé 43 ans au sein du Conseil Municipal d'ODEREN, 2 mandats en qualité de Conseiller, 2 mandats en tant qu'Adjoint et 3 mandats en tant que Maire. Je n'ai pas réussi à faire de miracle, Oderen est « pauvre » financièrement mais riche de ses Associations et de ses hommes et femmes.

Cela a été une expérience enrichissante, et bien que parfois il faille « subir », je garderai un très bon souvenir de mon engagement au service des Oderinoises et Oderinois.

Merci de votre confiance, il vous revient à élire une nouvelle équipe qui saura, je n'en doute pas, défendre au mieux les intérêts de notre charmant village.

D'ici peu nous entrerons dans la période des fêtes de fin d'année, je vous souhaite, dès à présent, d'excellentes fêtes en famille, du travail, et une très bonne santé à toutes et tous.

Très cordialement
Votre Maire
Francis ALLONAS

Le conseil municipal en bref

SÉANCE DU 23 MAI 2019

Le Conseil Municipal,

➘ **APPROUVE** la cession, au profit de Mme et M.SIMON Jacques, domiciliés 2A Bergenbach- à ODEREN de la parcelle cadastrée section 4, n° 146, d'une superficie de 14 m² (14 ca), au prix de 150 € l'are, soit 21 €.

➘ **APPROUVE** la cession au profit de la Section arboricole d'ODEREN, sise au 1, rue du Vontay, représentée par son Président, Monsieur Remy ARNOLD, de la parcelle sise au lieudit « Uhufels » cadastrée section 11, n° 255, d'une superficie de 695 m² (6,95 a), moyennant l'Euro symbolique.

SÉANCE DU 11 JUILLET 2019

➘ **APPROUVE** la cession, au profit de Mme et M.WEGERICH Patrick, domiciliés 22, rue Durrenbach à ODEREN, de la parcelle cadastrée section 1, n°811, d'une superficie de 148 m², au prix de : 1 a 48 ca x 3 000 € = 4 440 €.

➘ **DÉCIDE** de fixer, à 37 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, répartis comme suit :

Communes	Population municipale au 31/12/2018	Accord local 2019
CCVSA	12 483	37
Saint-Amarin	2 278	6
Moosch	1 686	4
Fellering	1 620	4
Oderen	1 277	4
Husseren-Wesserling	1 025	3
Kruth	943	3
Ranspach	832	2
Malmerspach	509	2
Geishouse	447	2
Urbès	434	2
Mitzach	399	1
Mollau	354	1
Goldbach-Altenbach	289	1
Storckensohn	210	1
Wildenstein	180	1

Le conseil municipal en bref

EMET UN AVIS FAVORABLE sur le rapport d'activité annuel 2018 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

APPROUVE le projet de conception, fabrication et installation d'une table de lecture de paysage qui sera implantée sur l'itinéraire de promenade du Maerelberg, au prix estimatif global de 2 265 € HT (2 420 € TTC)

SOLLICITE les aides financières du Département et de la Communauté de Communes au titre du GERPLAN.

EMET UN AVIS FAVORABLE sur les nouveaux statuts révisés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 24 juin 2019,

Et DEMANDE à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

DÉCIDE de créer un poste permanent d'Adjoint Administratif relevant du grade de Adjoint Administratif, à raison d'une durée hebdomadaire de 17 heures 30 minutes (soit 17,5/35ème), à compter du 16/ 07 /2019.

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € au Club Markstein Airways, dans le cadre du financement de la manifestation organisée pour le championnat de France de précision d'atterrissage, qui se déroulera du 27 au 29 septembre 2019.

SÉANCE DU 05 SEPTEMBRE 2019

DÉCIDE, qu'il se réunit à huis clos pour l'examen du dossier de demande de prise en charge des travaux à effectuer dans l'immeuble sis 53 Grand'Rue.

APPROUVE la prise en charge partielle de la facture pour le traitement des charpentes des bâtiments sis 53 Gd'Rue.

Sur proposition de Monsieur le Maire concernant le montant de la participation :
Par 9 voix pour une participation à hauteur de 3 000 €
Et 6 voix pour une participation à hauteur de 2 000 €

DECIDE de prendre en charge une partie de la facture soit 3 000 €.

APPROUVE la décision modificative n° 1 au budget « Forêt ».

APPROUVE le projet pour application du régime forestier aux parcelles suivantes :

Commune	Lieu-dit	Section	Parcelle	Surface cadastrale de la parcelle			Surface d'application par parc. cadastrale		
				ha	a	ca	ha	a	ca
Oderen	Schalm	1	20		36	24		36	24
Oderen	Vodere Werschmatten	4	54		12	68		12	68
Oderen	Vodere Werschmatten	4	55		01	19		01	19
Oderen	Vodere Werschmatten	4	56		02	92		02	92
Oderen	Vodere Werschmatten	4	57		00	64		00	64
Oderen	Vodere Werschmatten	4	58		31	75		31	75
Oderen	Vodere Werschmatten	12	33		54	58		54	58
Oderen	Vodere Werschmatten	3	319		16	24		16	24
Oderen	Glasermatten	3	322		09	98		9	98
Oderen	Gitzenmatten	3	324		02	95		2	95
Oderen	Sutterleymatten	3	328		01	02		1	02
Oderen	Sutterleymatten Sutterleymatten Ritscha	3	326	3	02	20	3	02	20
Oderen		3	144		44	57		44	57
				TOTAL			5	16	96

Dans le cadre du futur projet de création d'un village séniors à ODEREN

APPROUVE l'acquisition de la parcelle suivante, propriété de Mme et M. MULLER Michel :

Section	Lieudit	N° de parcelle	Superficie	Prix
1	Weiberwitfeld	56	08 a 14 ca	4 070 €

APPROUVE l'acquisition des parcelles suivantes, propriété de Mme et M. MULLER Jean-Claude et Mme MULLER Paulette :

Section	Lieudit	N° de parcelle	Superficie	Prix
1	Weiberwitfeld	11	05 a 53 ca	2 765 €
1	Weiberwitfeld	57	08 a 26 ca	4 130 €
1	Weiberwitfeld	79	06 a 59 ca	3 295 €
Totaux			**20 a 38 ca**	**10 190 €**

Le conseil municipal en bref

➘ **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle suivante, propriété des héritiers de la famille JORDY :

Section	Lieudit	N° de parcelle	Superficie	Prix
1	Weiberwitfeld	09	05 a 90 ca	2 950 €

➘ **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle suivante, propriété de l'indivision WEGRICH Jean-Louis, et WEGERICH Marie-Jeanne :

Section	Lieudit	N° de parcelle	Superficie	Prix
1	Weiberwitfeld	58	08 a 27 ca	4 135 €

➘ **DÉCIDE** de renouveler pour une période de neuf ans, qui court à compter du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2028, les contrats de concession de sources arrivés à échéance avec les bénéficiaires actuels, soit 25 concessions à renouveler.

➘ **DÉCIDE de reconduire** le tarif des concessions fixé par délibération du Conseil Municipal du 11 octobre 2018, qui s'élève à 55 € TTC par période de 2 ans, révisable sur décision du Conseil Municipal.

➘ **DÉCIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 710 € à la Section Arboricole d'Oderen, dans le cadre de travaux de ravalement de façade, de remplacement de menuiseries et acquisition d'un lave-vaisselle (coût total des investissements : 14 131.84 € TTC).

➘ **FIXE** comme suit les tarifs des sapins de Noël pour 2019 :

1. Variété	Taille	2019
EPICEA	100/150	7.00 €
EPICEA	150/200	11.00 €
NORDMANN	100/125	14.00 €
NORDMANN	150/175	25.00 €

Dernières Nouvelles du Conseil Municipal des Jeunes

Kermesse

Le CMJ a organisé fin juin sa onzième kermesse de fin d'année scolaire avec en ouverture des chants et danses interprétés par les enfants des écoles, encadrés par leurs enseignants et ATSEM. Une cinquantaine de concurrents, de la maternelle au CM2 et même quelques parents, ont participé aux jeux proposés par les jeunes élus. Chamboule-tout, bowling, parcours d'adresse..., gâteaux et buvette ont permis de passer un agréable après-midi à quelques jours des grandes vacances.

Cabane à livres

Le CMJ a comme projet l'installation d'une cabane à livres. C'est dans cette optique qu'une ancienne cabine de chantier a été achetée. Cette dernière est en train d'être aménagée par Patrick et les enfants en assureront la décoration.

Journée Citoyenne

A l'occasion de la journée citoyenne, une délégation du CMJ s'est rendue à l'EHPAD de l'Hôpital St-Vincent pour effectuer des travaux de jardinage en compagnie de quelques résidents. Désherbage, semis, rempotage..... Cette rencontre intergénérationnelle restera une expérience enrichissante et tous, jeunes ou âgés, garderont un très bon souvenir de cette matinée et du repas pris en commun à midi.

Aire de jeux

Une «pyramide de cordes» a été installée à l'aire de jeux rue de la gare. Cet investissement se chiffre à 7164 € HT. Le CMJ a participé à son financement à hauteur de 1000 €.

Nouvelles de l'Ecole

Les 28 élèves de la classe des CM1/CM2 dans la nouvelle salle de classe qui a été entièrement rénovée.

Les enfants comme les enseignants sont ravis de travailler dans un si bel espace !

Un grand MERCI à la municipalité et à l'ensemble du personnel communal qui ont contribué à cette belle rénovation !

A. AST

Effectifs de la rentrée 2019/2020

Maternelle TPS/PS/MS :
23 élèves –
Mme Grunenwald Myriam
(remplacée par
Mme Kaiser Fanny)

Nouvelles de l'école

Maternelle GS et CP :
Mme Malé Magali : 23 élèves

CE 1 et CE 2 :
16 élèves : M. Binsinger Éric

CM1 et CM2 :
28 élèves – Mme Ast Anne

Sortie forêt du 21 septembre 2019

THÉMATIQUE DE LA MATINÉE :

Dépérissement forestier

Arrêt sur les prés du Brey pour constater le problème du dépérissement forestier dû au stress hydrique qui se répète depuis plusieurs années.

Les parcelles forestières de la rive gauche de la Thur sont particulièrement impactées. Le rougissement des résineux, la descente de cimes de nombreux feuillus, ne laissent guère de doute de la gravité de la situation. Pour l'heure, les arbres se défendent en vivant au ralenti, essentiellement en réduisant leur surface foliaire.

Pourvu que les pluies d'automne ainsi qu'un hiver humide puissent à nouveau réalimenter l'ensemble des sols forestiers, afin que le système racinaire soit capable de puiser correctement l'eau au printemps prochain.

Le problème de l'eau est devenu crucial pour le monde des

végétaux, depuis que nous observons ces phénomènes climatiques. Dès lors, les plantes ont du mal à s'adapter à cette évolution par rapport à leur cycle biologique.

Au risque d'étonner, la flore de nos régions a également besoin de longues périodes de froid.

Commercialisation

Au vu des milliers de m³ de bois secs qui sont sur le marché, tant dans notre région que dans les pays limitrophes, la chute du cours du bois est inexorable.

L'un de nos marchands de bois intéressé par ce type de produit va les exporter vers la Chine. Vu les contraintes de chargement dans des containers, des places de dépôt avant chargement ont dû être improvisées. Pour l'arrière vallée, c'est près de la gare de Kruth que les grumes découpées vont être entreposées. Il faut compter environ deux mois pour que ces produits arrivent à destination.

Les marchands de bois locaux ne sont pas oubliés. Aussi, l'ONF leur réserve certains types de produits (chemin du Laffe)

Sécurisation de la route départementale du col d'Oderen

Dans le cadre de la sécurisation des différentes routes départementales de montagne, il est prévu au courant de cet automne de procéder à des coupes d'arbres présentant un danger et ceci de part et d'autre de la chaussée, entre la sortie de Kruth et l'intersection menant à l'annexe du Frenz.

Cette opération se fera en plusieurs tranches selon l'état d'urgence. La commune d'Oderen est peu concernée par ce chantier. Le linéaire dont elle est propriétaire sur l'ensemble de la distance à purger n'est que de 350 m environ.

Journée citoyenne 2019

Oderen a ouvert la saison des journées citoyennes avec PAS MOINS DE 75 PARTICIPANTS qui ont œuvé dans huit ateliers différents

L'église a vu l'allée sommitale couverte d'un gravier du plus bel effet

Le terrain de boule a subi une cure de jouvence et d'agrandissement

Le sentier du Uhufels a été rénové et doté d'un banc qui surplombe une vue exceptionnelle sur le village

Le plateau sportif s'est vu aplanir

Journée citoyenne 2019

Le parcours de la rivière école a été désherbé. Le chemin de croix du Calvaire nettoyé et les murets reconstitués

Le conseil municipal des jeunes a accompagné les résidents de l'unité Alzheimer de l'EHPAD Saint Vincent pour des plantations dans le jardin sensoriel

Les géraniums ont été empotés par une équipe qui elle ne l'était pas !

Pose de 3 bancs autour du village avec essayage !

Et pour finir comme le veut la tradition, cela s'est terminé par un banquet concocté par les dames dans la salle du Cercle Sainte-Marie, mise gracieusement à disposition par les Bangalas

Travaux d'été

Fabrication de bancs pour la journée citoyenne

Création de massif floral

Réalisation d'un parking de 7 places devant la résidence St-Nicolas

Réparation d'une benne à verre

Travaux d'été

Rénovation de la salle de classe des CM1 & CM2

Réparation d'un encadrement en grès

Rafraîchissement de la signalisation horizontale et mise en place de signalétique lumineuse pour tenter de réduire la vitesse des usagers de la Grand'Rue

L'équipe du service technique sous les ordres de Richard SCHILLING œuvre toute l'année pour embellir notre village, le sécuriser et rendre la vie plus agréable à nos concitoyens.

L'hiver approche et les chutes de neige qui ne manqueront pas vont mettre le service technique en pleine charge pour assurer le déneigement et malgré tous leurs efforts ils ne peuvent déblayer tout le village en même temps. Alors soyez indulgents, patients et compréhensifs. Pensez également à laisser les trottoirs libres et évitez de stationner dans les rues étroites, il en va de la sécurité du personnel et de l'intégrité de vos véhicules.

Merci pour eux.

Remplacement des dernières lampes à incandescence par des LEDs

Le jour de la nuit

Près d'une centaine de personnes dont un grand nombre d'enfants accompagnés par leurs parents, se sont donné rendez-vous dans la cour de l'école pour une balade nocturne à l'occasion de cette manifestation de sensibilisation à la pollution lumineuse.

Bernard et Aurélien du CPIE des Hautes-Vosges et Eric Binsinger professeur des écoles à Oderen ont assuré le déroulement de la soirée en proposant plusieurs animations au départ et tout au long du parcours.

Exposition et explications sur la naissance de notre planète, chasse aux constellations et observation du ciel, contes sous les étoiles et séance d'ombres chinoises en pleine forêt.

Cette agréable promenade s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la commune.

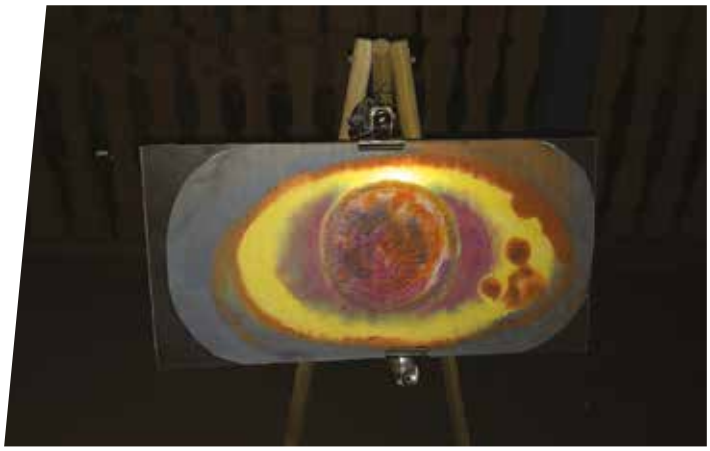

Amicale pour le don de sang bénévole Fellering - Oderen - Kruth - Wildenstein

- **Pourquoi donner son sang ?**

  Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain Le don est irremplaçable.

- **Combien de dons faut-il pour sauver une vie ?**

  Pour une greffe du foie : environ 100 dons.
  Pour un pontage coronarien : 5 dons.
  Pour une leucémie : plus de : 50 dons.

Le don de sang est un acte indispensable, solidaire, anonyme et sécurisé. Vous qui êtes en bonne santé et qui avez entre 18 et 71 ans, vous souhaitez donner pour la 1ère fois *un peu de votre sang et un peu de votre temps pour sauver des vies et soigner des malades.*

Ces informations sur le don du sang vous concernent donc.

Chaque année un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang. Or il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain.

Les donneurs de sang sont donc indispensables.

Comme les produits sanguins ont une durée de vie limitée l'Etablissement Français du Sang doit trouver et accueillir ***des milliers de donneurs de sang tous les jours pour faire face aux 10 000 dons de produits sanguins nécessaires par jour.***

En ***Alsace*** *il en faut près de 6oo!*

- **Quelques idées reçues à combattre**

  « Je n'ai pas le temps »

  Le prélèvement lui-même ne dure que 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien préalable avec le médecin, puis le temps de repos et de collation, le don de sang prend environ 45 minutes de votre temps.

« J'ai peur de l'aiguille et de la piqûre »

Personne n'aime les piqûres mais le don de sang ne fait pas plus mal qu'une prise de sang. Ce geste est pratiqué par un(e) infirmier(e) qui a été spécialement formé(e).

« Il faut être à jeun pour donner son sang »

Au contraire, il faut avoir mangé avant de donner son sang afin de diminuer les risques de malaise. Cependant, il vaut mieux éviter les aliments trop gras et les boissons alcoolisées.

« Il y a déjà assez de donneurs »

Comme les besoins augmentent toujours à cause du vieillissement de la population, des nouveaux traitements, des catastrophes naturelles ou des accidents…

L'EFS recherche en permanence de nouveaux donneurs.

Pour le don de sang, les donneurs du groupe O sont les plus recherchés et pour le don de plasma, ce sont les donneurs du groupe AB.

« Il existe des risques de contamination »

Donner son sang ne présente pas de risque de contamination.

Le matériel de prélèvement utilisé est stérile et à usage unique et le don est pratiqué par un personnel médical expérimenté.

Donnez du sang, Donnez maintenant, Donnez souvent

« Je serai fatigué(e) après avoir donné mon sang »

Chez une personne en bonne santé, le don n'entraîne dans la plupart des cas aucun effet secondaire. La quantité de sang prélevée représente moins de 10 % du volume total de sang de l'organisme. Par ailleurs, l'organisme régénère rapidement

le volume prélevé. Après le don, une collation est offerte aux donneurs pour faciliter leur récupération. Ils peuvent ensuite retourner à leur quotidien tout en évitant les efforts physiques violents

Les prochaines collectes :

le 30 décembre à Oderen
le 28 Février à Fellering
le 24 Avril à Kruth
le 26 Juin à Oderen.

A bientôt et merci pour votre générosité
Freddy Gilck
Président de L'Amicale pour le don de sang bénevole
Fellering - Oderen - Kruth - Wildenstein

Dynamique de la recolonisation végétale ou le retour naturel de la forêt

De nombreuses surfaces de forêt ont été défrichées dans la vallée au cours des siècles passés. Le paysage qui nous environne résulte d'espaces ruraux et forestiers longtemps entretenus. Classiquement, on trouve les unités suivantes : prairies de fond de vallée – les pâturages des flancs de montagne - la forêt – les hautes chaumes. Or, ces traits identitaires s'estompent au fil du temps par manque d'activités agro – pastorales.

La déprise agricole observée au cours des dernières décennies a permis à la dynamique de la végétation de reprendre son cycle. On le remarque essentiellement sur les deux versants de notre vallée à des altitudes situées entre 400 et 800 mètres. L'abandon du système agraire connu, engendre des mutations paysagères successives plus ou moins rapides, conduisant à une végétation arborée. Cette évolution progressive se transforme par le jeu spontané de la compétition entre les plantes. La végétation d'origine, même s'il ne subsiste que des lambeaux, tend à reprendre ses droits. L'arbre regagne du terrain. Les secteurs reconquis en premier s'effectuent globalement par l'extension des lisières forestières, les marges inférieures et le bord des ruisseaux. L'évolution de ces milieux est également étroitement liée à l'altitude, à la topographie, à l'exposition avec un contraste marqué entre les versants nord et sud.

La recolonisation forestière suit des règles bien définies selon différentes phases. La succession désigne l'ensemble des mécanismes de la reconquête naturelle des espèces végétales selon une règle bien connue : pâturage lande friche forêt.

Description des étapes de l'évolution

Pâturage – prairie non pacagée

L'abroutissement des herbes n'ayant plus lieu, le tapis herbacé va gagner en hauteur, les fleurs pré-estivales vont s'épanouir. Mais très vite, cette strate florifère va aller en diminuant car le peuplement herbacé va être de plus en plus dense, plus haut et plus dure. Le début d'une litière se forme permettant l'implantation des premières graines et l'installation des premiers semis. La présence des refus accélère le phénomène. Rappelons que les refus sont des végétaux, trop âcres, toxiques voire épineux, non consommés par les bovins ou les ovins. Apparaissent assez rapidement les premiers pieds de genêts, de fougères aigle, de ronces. A ce stade le milieu est encore relativement ouvert, il existe encore de grandes zones herbeuses mais il n'y a plus de limite à l'extension des plantes de la lande et des arbrisseaux en particulier, l'aubépine.

La lande

Généralement graduel, l'abandon de ces surfaces prairiales se manifeste d'abord par des peuplements assez denses de genêt à balai ou de fougère aigle selon les stations. L'églantier y est présent sporadiquement. Localement on pourra trouver des ronciers assez importants. Le bouleau verruqueux commence à pointer d'une façon disséminée. Cet arbre pionnier profite de la pleine lumière pour s'épanouir et pousser très rapidement en hauteur.

Ces landes à genêt et à fougère sont d'une stabilité relativement longue. C'est à l'ombre de ces végétaux que vont s'implanter les arbustes tels l'aubépine, la bourdaine, le sureau, le noisetier, le cornouiller sanguin et le prunellier. De façon plus clairsemée, des arbres comme le saule marsault, le merisier, l'érable sycomore, le charme et les premiers chênes vont émerger. Etant isolés, ces arbres vont développer des houppiers très larges en forme de boule avant de s'accroître. Le bouleau ayant pris de l'avance sur ces derniers, sa croissance est des plus rapides en hauteur avec une dissémination extensive.

Les landes à callune (communément appelé bruyère) se situent souvent là où le substrat rocheux affleure. Elle donne un caractère original au paysage. D'une grande beauté à l'automne, c'est dans ce milieu que l'alisier blanc va s'installer.

Dynamique de la recolonisation végétale ou le retour naturel de la forêt

Notons enfin que dans les parties les plus froides et humides on trouvera des landes acides où se développent la myrtille. La présence de l'épicéa est également relevée dans ce groupement végétal.

Exceptionnellement, il arrive que la prairie passe directement à un jeune peuplement très dense de bouleaux ou de trembles sans passer par les stades précités.

Au fil des années, l'atténuation de la lumière avec une couverture ombragée est de plus en plus important au niveau du sol éliminant un certain nombre de végétaux et en particulier les graminés. C'est un milieu d'interface avant le stade suivant.

La friche

La physionomie des lieux a totalement changé. L'embroussaillement et l'accroissement des arbres modifient totalement le paysage. En général, ce sont des milieux impénétrables tellement c'est épais. C'est au printemps que le damier des couleurs dû à la floraison de la strate arbustive et de la strate arborée est des plus varié permettant ainsi de voir la richesse de

la diversité des végétaux. On devine encore la couleur jaune des derniers genêts. Les arbres dont l'ombrage est des plus prononcé vont surcimer les arbustes (prunellier aubépine, etc…) ainsi que le bouleau. Ce dernier, ayant besoin de beaucoup de luminosité, va disparaître à son tour car ne pouvant

lutter contre plus fort que lui. Il est facile à comprendre que les arbres les moins exigeants en lumière vont prédominer. Le recouvrement végétal est total, une jeune futaie s'est formée.

L'évolution progressive a donc abouti à un peuplement de feuille caduc dont le chêne est l'essence principale. Un tel aboutissement est appelé le climax. Autour de nos villages, c'est donc la chênaie – charmaie qui est le stade ultime de la recolonisation végétale.

La forêt

Cette jeune chênaie- charmaie a atteint le stade d'équilibre et de maturité. Elle constitue une partie de l'étage forestier inférieur. Elle va finir par couvrir l'ensemble des versants ensoleillés englobant même les éboulis et les barres rocheuses. Le chêne rouvre est un arbre qui supporte très bien la sécheresse et l'ombre. Dans les parties les plus montagnardes et les plus humides succèdent une chênaie acidiphile accompagnée du hêtre mais comme ils sont imbriqués en mosaïque, il est difficile de les différencier. L'érable sycomore cherchera les milieux les plus frais. Du pied de la montagne jusqu'au chaume sommitale, la forêt aura tout reconquis.

La durée

Dans le monde du vivant et dans le monde des plantes en particulier, l'échelle du temps ne peut pas être comparée à celle des hommes. Quatre-vingts ans se sont écoulés entre l'abandon du pacage et le retour à la forêt. Faire la chronologie du nombre d'années entre chaque stade n'est guère possible vu les différents facteurs qui interfèrent. En moins de dix ans, une prairie abandonnée va perdre de son attractivé alors qu'une lande à genêts ou fougère peut perdurer une vingtaine d'année sans modification apparente. Et pourtant rien n'est figé, cette évolution est inéluctable. Le retour de la forêt est dans l'ordre naturel des choses.

Et demain…

L'évolution de notre société, la mutation socio – économique, d'autres pratiques agricoles en cours et le changement climatique sont autant de facteurs qui influencent le paysage végétal qui nous entoure. L'empreinte qui en découle impacte directement le milieu montagnard et notre cadre de vie. C'est donc bien un choix sociétal qui se pose. Faut-il laisser libre cours à la nature ou faut-il ré-ouvrir certains versants délaissés ? La question reste posée.

André Schlussel

Musique Alsatia, en avant toute !

Les trois coups de la nouvelle saison musicale viennent de sonner, les soirées de répétitions ont repris sous la direction du directeur BAPTISTE SCHNEBELEN en coopération avec les musiciens de FELLERING. Tous ensemble œuvrent au sein de l'«OFHA», comprenez «Oderen Fellering Harmonie».

Au programme, le prochain concert SAMEDI 16 NOVEMBRE à FELLERING avec une sympathique innovation : l'invitation faite à la musique de PFASTATT afin de proposer un programme encore plus attractif ; nombreux seront les solistes qui sauront donner à ce concert un cachet supplémentaire.

La rentrée a aussi sonné à l'Ecole de Musique de la Haute Thur basée à Husseren-Wesserling qui enseigne la musique aux jeunes et moins jeunes élèves de la vallée. Un rappel à tous les parents d'Oderen ou de Fellering qui souhaitent voir leurs enfants faire de la musique : l'ALSATIA soutient financièrement l'enseignement. Vous pouvez pour cela vous renseigner auprès de Pascal MUNSCH.

Le 15 septembre dernier a eu lieu la traditionnelle bourse aux instruments et accessoires de musique. Un grand succès avec d'année en année, un nombre croissant d'exposants : guitares, batteries, instruments à vent, partitions et disques, ateliers de réparation etc. Et dès 11h la scène ouverte a permis à plusieurs groupes, annoncés ou non, de se produire en toute décontraction.

Le samedi 26 octobre a eu lieu la fameuse Soirée Autrichienne également baptisée «Klàssafascht». Un menu élaboré, un orchestre bien connu, sont les ingrédients de la réussite de cette soirée.

Et déjà se profilera en janvier 2020 le concert festif de la nouvelle année à ODEREN.

LA SALLE ALSATIA SE REFAIT UNE BEAUTE

Depuis quelques temps règne également une toute autre activité dans la salle Alsatia. En effet, sous la houlette de leur nouveau et dynamique président PASCAL MUNSCH, les membres de l'Alsatia et quelques amis(es) ont mis toute leur bonne volonté à redonner un coup de neuf à la salle : les murs ont été repeints dans des tons plus actuels ; le bar a été entièrement remis à neuf, les lambris en bois laissant la place à un habillage bleu pétrole du plus bel effet !

Il aura fallu quelques semaines aux «musiciens peintres» pour venir à bout du chantier. La salle a pu être livrée dans les temps et déjà se profilent d'autres réflexions d'amélioration. En priorité la mise en conformité des sanitaires avec accès PMR. Il faudra encore beaucoup de courage... et d'argent pour mener à bien cette nouvelle tranche de travaux. Un appel est lancé à toutes les bonnes volontés qui souhaitent d'une manière ou d'une autre s'investir dans l'avenir de la salle.

RAPPEL : la salle peut être louée à la journée ou au week-end pour toutes sortes d'évènements.

Voilà en quelques mots une tranche de vie de la vénérable association musicale du village.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le président Pascal MUNSCH au 07 83 53 99 44 ou par courriel munsch-p@orange.fr

Cercle Ste Marie

Cette année encore vous avez été nombreux à déambuler dans les rues de notre beau village à l'occasion de la fête champêtre et de son traditionnel marché aux puces. Différentes activités étaient proposées et ont permis à chacun de passer une agréable journée malgré le mauvais temps qui s'est invité en fin d'après-midi mais qui n'a pas dissuadé les plus courageux qui ont été récompensés par nos délicieuses tartes flambées.

Nous espérons vous retrouver l'été prochain pour ces beaux moments de convivialité.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous tout le mois de novembre pour notre nouvelle pièce de théâtre en dialecte « Gald koschtet z'viel ».

Odr'anim

Notre Brédalamark aura lieu le samedi 30 novembre de 14 heures à 18 heures et le dimanche 1er décembre de 10 heures à 18 heures sur la place du village.

Cette année nous vous proposons un concours de crèches en matériaux naturels ou recyclés, de dimension raisonnable (maxi 40cm sur 40cm).

Ce concours est ouvert à toutes les familles d'Oderen et pour y participer il suffit de venir déposer votre crèche au Brédalamark le samedi 30 novembre entre 11h et midi. Les trois plus belles réalisations seront primées.

Ce sera aussi l'occasion de faire vos emplettes pour les fêtes de fin d'année avec les Brédalas réalisés par nos pâtissières, les couronnes de l'Avent, arrangements pour la table etc... que nos bénévoles auront confectionnés durant le mois de novembre, sans oublier de vous réchauffer autour du stand de vin chaud, déguster une crêpe, une bière de Noël, en faisant le tour des chalets achalandés par des objets en bois, décorations de Noël, confitures maison, spécialités de notre restaurateur, objets en laine entre autres.

L'équipe d'ODR'ANIM vous attend pour ce premier week-end de l'Avent et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

La troisième voisinade

La troisième édition de la «voisinade» des habitants du Tschar, Gomm, Bel Air et Durrenbach s'est déroulée ce dimanche 9 juin, dans un cadre idyllique de ce fond de vallon à Oderen, sous un soleil quelque peu timide mais bien présent jusqu'en début de soirée.

Cette rencontre, maintenant bien rodée, a réuni une quarantaine de personnes de tous les âges, enfants, adolescents, adultes et vieux printemps, autour de tables bien garnies, où chacun apporte son savoir-faire culinaire et ses histoires. Convivialité et bien vivre sont les devises de la journée. Chaque année, la tablée s'agrandit et la rencontre 2020 a d'ores et déjà été fixée.

Le maire Francis Allonas et l'adjoint Noël DELETTRE ont rejoint le groupe à l'apéritif.

La Recette de Nanou

Recette d'automne après une bonne cueillette de champignons : lasagnes aux champignons et au fromage

- 40 g parmesan
- 200 g mozzarella
- 150 g oignons
- 2 gousses d'ail
- 300 g tomates fraiches
- 500 g champignons des bois ou à défaut de Paris
- sel, poivre, huile d'olive
- 1 cuillère à café d'origan séché
- 1 paquet de lasagnes

Pour la sauce tomate :

- émincer les oignons et l'ail, les faire rissoler dans l'huile d'olive. Ajouter les tomates pelées, coupées en morceaux, l'origan, le sel et le poivre, laisser cuire 15/20 minutes, mixer pour obtenir une sauce onctueuse.
- Laver et émincer les champignons finement, les faire cuire dans un peu de beurre et d'huile d'olive.
- Préchauffer le four à 180°, thermostat 6
- Couper la mozzarella en petits morceaux ou la mixer
- Dans un plat à gratin beurré, déposer un peu de sauce tomate, couvrir de feuilles de lasagnes, puis de champignons et de mozzarella.
- Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
- Terminer par la sauce tomate et saupoudrer de parmesan.
- Enfourner et cuire pendant 15/20 minutes à 180° en surveillant la coloration.

Samedi 7 septembre 2019 : Premier marché Saint-Vincent

Une très belle matinée placée sous le signe de la convivialité et des échanges.

De nombreux exposants ont répondu à l'appel de l'hôpital Saint-Vincent qui souhaitait ouvrir ses espaces et ceux de la résidence Saint-Nicolas pour organiser un marché.

Des fruits, des légumes, des produits laitiers, de l'épicerie fine, du miel, des huiles, des vêtements, de la diversité, du choix. Un vrai marché qui a ouvert ses portes de 9h à 12h.

Le grand public est arrivé dès 9 h et tout au long de la matinée avec un pic de présence aux alentours de 10 h. Des personnes du village et des alentours, mais également des familles de résidents et bien sûr une forte présence des résidents eux-mêmes.

Selon l'avis de tous, à reproduire sans aucune hésitation.

Premier marché Saint-Vincent

Un joyeux « tumulte » s'est organisé au fil des rencontres et des échanges. Le plus formidable c'est qu'au final il n'y avait aucune différence entre les résidents et les personnes venues de l'extérieur mais seulement de sympathiques discussions entre les uns et les autres. Tous les stands ont été très animés et il y a eu de nombreux achats.

La matinée agrémentée par la présence musicale était très agréable et le temps a passé très vite.

On peut également féliciter l'ensemble des professionnels pour leur investissement, leur présence et leur formidable sourire.

Les objectifs d'ouverture, de partage et de création d'un espace où la différence s'efface pour faire place à la rencontre ont été totalement remplis.

L'éco-pâturage

L'éco-pâturage est une méthode écologique et pédagogique permettant d'entretenir naturellement des grands espaces enherbés, des berges ou des zones humides à l'aide d'animaux. L'éco-pâturage peut être mis en place en régie, via un partenariat avec une association, un agriculteur, un particulier ou encore via des prestations d'entreprises spécialisées dans le domaine.

Le professionnel doit bien évidemment respecter les conditions administratives, sanitaires et juridiques liées à la détention d'un cheptel.

Quels animaux choisir :

- les chèvres particulièrement adaptées pour défricher et entretenir les terrains en pente
- les moutons pour pâturer en particulier les prés-vergers, les zones humides (selon les races) et les prairies.
- les bovins pour le pâturage de grandes surfaces
- les équidés, complémentaires des ruminants domestiques, pour préserver ou accroître la biodiversité des prairies

Avantages de l'éco-pâturage :

- développement ou conservation de la biodiversité
- débroussaillage des parcelles
- dimension sociale avec l'attrait des animaux (par ex. organiser des moments de convivialité sous forme de visites, animations....

Pour toute question s'adresser à :
F.R.E.D.O.N. Alsace –
6 route de Bergheim – 67600 SÉLESTAT –
Tél. 03 88 82 18 07 –
Courriel fredon.alsace@fredon-alsace.fr

Veilleurs de châteaux

Le dispositif de « Veilleurs de châteaux » a été initié par le département du Haut-Rhin en 2016 en faveur du patrimoine historique pour préserver, valoriser et sécuriser les sites afin que le public puisse les visiter dans les meilleures conditions.

9 châteaux bénéficient aujourd'hui de la veille de 29 bénévoles.

Le Département, souhaitant étoffer ce réseau et amplifier cette action, a lancé un appel à bénévolat auprès de la population haut-rhinoise.

S'adresser à la Direction de l'Education, de la Culture et des Sports
au 03 89 30 63 61 – Courriel : veilleursdechateaux@haut-rhin.fr

Récupération et valorisation des radiographies médicales

La Communauté de Communes récupère les radiographies médicales (qui sont à jeter).

Celles-ci seront ensuite recyclées par Rhône-Alpes-Argent.

Elles peuvent être déposées, sans enveloppe, à l'Accueil du siège de la Communauté de Communes, à Saint-Amarin.

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communiqué : Un recrutement d'adjoints de sécurité (ADS) est d'actualité dans la zone de défense Est.

En effet, il est actuellement possible de s'inscrire pour participer aux sélections pour devenir adjoint de sécurité. Toute la zone Est est concernée, c'est à dire les 18 départements du Grand-Est et de la Bourgogne Franche-Comté.

Les missions des ADS

Les ADS assistent les fonctionnaires de police dans l'exercice des missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux victimes. Ils peuvent à ce titre, par exemple, participer à l'accueil et à l'information du public, effectuer des patrouilles et des interventions de police. Ils seront affectés, en fin de formation initiale rémunérée de 14 semaines, en sécurité publique, ou, si les départements en disposent, dans des services d'autres directions (police aux frontières par exemple).

Les conditions d'accès aux sélections

Aucune condition de diplôme n'est exigée pour participer à ces sélections, ouvertes aux candidats de nationalité française, âgés de 18 à moins de 30 ans. Le détail des conditions est consultable sur les sites www.lapolicenationalerecrute.fr ou devenirpolicier.fr/

Rémunération et promotion sociale

Employés à temps plein pour une durée de trois ans renouvelable une fois, les ADS sont rémunérés sur la base du SMIC (environ 1289 euros). Après un an de service, les ADS bénéficient d'un accès réservé au concours de gardien de la paix. C'est le concours interne. Les ADS lauréats feront alors partie intégrante de la fonction publique d'État qui implique des possibilités d'évolution professionnelle très diversifiées. Les ADS bénéficient en outre d'une préparation gratuite à ce concours. Ils peuvent aussi disposer de dispositifs d'accompagnement dans le cadre d'une recherche d'emploi en dehors de la police nationale.

Inscription aux sélections: Inscription ou téléchargement du dossier en ligne sur les sites : www.lapolicenationalerecrute.fr ou devenirpolicier.fr/

Clôture des inscriptions : le 18 décembre 2019
Beaucoup d'informations très détaillées sont consultables sur ces sites !

Pour la région du Grand Est, il est possible de contacter ou de rencontrer des délégués au recrutement en composant le 03 87 16 13 69.
Les questions peuvent être posées par mail sur la boîte courriel suivante : info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

Pour la région Bourgogne Franche-Comté, il est possible de contacter un délégué au recrutement en composant le 03 80 44 54 88.

Réussir sans frontière

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement du multilinguisme, la Région Grand Est a mis en place une plateforme linguistique (en allemand, luxembourgeois et anglais professionnels) afin de faciliter l'insertion des jeunes et des adultes sur le marché du travail.

Cette plateforme s'adresse aux demandeurs d'emploi du Grand Est, sans niveau spécifique à l'entrée.

Pour des informations plus complètes, consulter le site « Réussir sans frontière » https://reussirsansfrontiere.eu/actualite/plateforme-linguistique-innovante/

Information recensement

La loi impose, pour toute inscription aux examens : CAP, BEP, BAC, permis de conduire.....aux jeunes de se faire recenser à la mairie à la date anniversaire des 16 ans et dans les trois mois qui suivent.

Impératif : communiquer son adresse courriel !

FICHE ESPECE - AOUT 2019 // *FREDON GRAND EST*

Moustique tigre

(Aedes albopictus)

PROVENANCE

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est propagé dans le monde entier depuis une trentaine d'années par l'accroissement des échanges internationaux de pneumatiques usagés mais aussi par sa capacité d'adaptation à divers milieux.

IMPACT SUR LA SANTÉ

Ce moustique est beaucoup plus agressif envers l'Homme que d'autres espèces. En piquant une personne atteinte d'une maladie grave comme la dengue, le chikungunya ou encore à virus Zika, ce moustique devient vecteur et peut alors transmettre la maladie à d'autres personnes en les piquant à leur tour.

PROBLÉMATIQUE EN FRANCE

Vu pour la 1ère fois à Menton en 2004. En 2018, il est implanté et actif dans 51 départements métropolitains. En Grand Est, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin sont respectivement touchés depuis 2015 et 2016.

ETAT DE LA LUTTE EN FRANCE

La lutte en France métropolitaine s'organise par département, par le biais d'opérateurs de démoustication.
En Grand Est, le Syndicat de Lutte contre les Moustiques 67 et la Brigade Verte du Haut-Rhin assurent des missions de surveillance, de prévention et de lutte contre le moustique tigre.

COMMENT LIMITER SA PRÉSENCE ?

> Eviter l'eau stagnante

La larve de moustique se contente de peu d'eau pour son développement : l'équivalent d'un bouchon de bouteille suffit ! Il est donc impératif de couvrir les récupérateurs d'eau, de renouveler l'eau des gamelles/abreuvoirs régulièrement, de vider les soucoupes des pots de fleurs ou de jardinières. Il faut aussi ranger à l'abri de la pluie les jouets, brouettes, seaux, arrosoirs... pouvant se remplir lors d'une averse. Les gouttières et rigoles doivent également être entretenues régulièrement afin de permettre un bon écoulement des eaux de pluie.

COMMENT SE PROTÉGER ?

> Adopter les bons réflexes

Afin de se protéger des risques liés aux piqûres, des gestes simples sont à adopter : porter des vêtements longs et amples lors de risques d'exposition, aménager l'habitat par l'installation de moustiquaires, se renseigner sur les zones à risques (surtout lors des voyages), utiliser des produits répulsifs...

Rester particulièrement vigilant au retour d'un voyage dans un pays où la présence du virus de la dengue, du chikungunya et du Zika est connue (https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/) et consulter un médecin en cas de fièvre brutale et de douleurs articulaires ou de courbatures.

L'utilisation de produits répulsifs doit se faire dans le respect des conditions d'emploi. Ils doivent être évités pour les femmes enceintes et les nourrissons.

DONNÉES CHIFFRÉES

54

Cas autochtones répertoriés de dengue, Zika ou chikungunya depuis 2010

51

Départements métropolitains concernés en 2018

Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III

Alsace
6, Rte de Bergheim
67600 SÉLESTAT
03 88 82 18 07

Champagne-Ardenne
2, Espl. Roland Garros
51100 REIMS
03 26 77 36 70

Lorraine
Domaine de Pixérécourt
54220 MALZÉVILLE
03 83 33 86 70

Moustique tigre

(Aedes albopictus)

Le moustique tigre mesure 5 mm : il tient dans le globe d'une pièce de 1 centime d'euro. Attention, certains moustiques présentent également des rayures mais ne sont pas forcément des moustiques tigres.

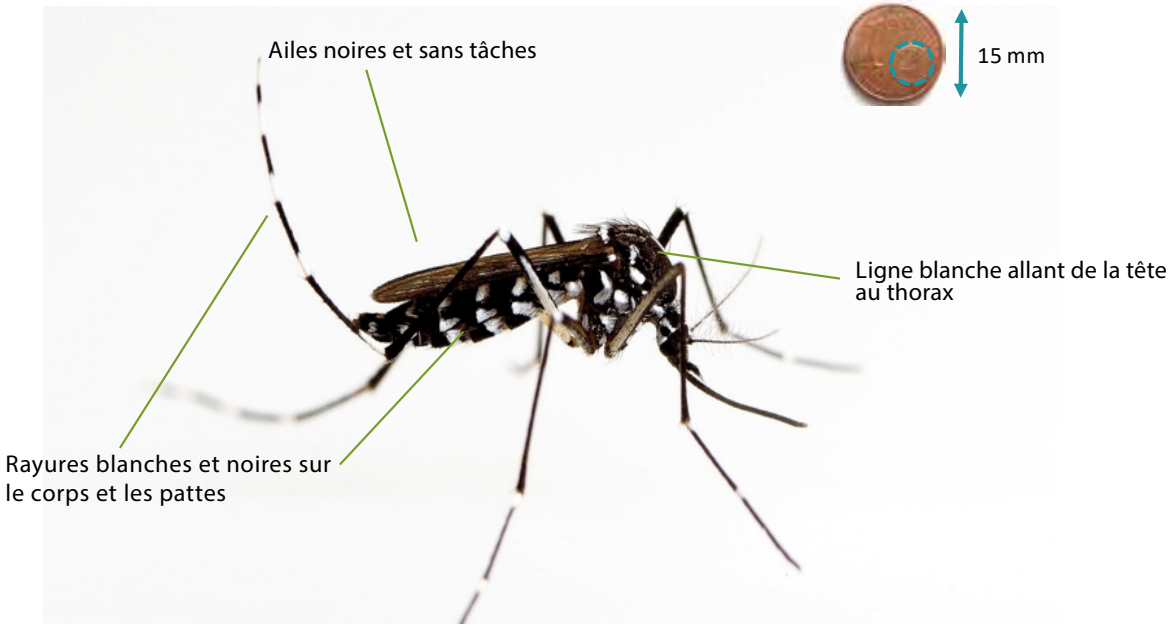

Cycle de vie du moustique tigre

Le moustique adulte vit environ deux mois, et la femelle ne s'accouple qu'une seule fois.

D'une phase aquatique, le moustique passe alors à une phase aérienne. Les adultes sont présents de mai à novembre.

La larve passe par 4 stades larvaires avant de devenir une nymphe : c'est à ce moment que se produit la métamorphose en moustique adulte.

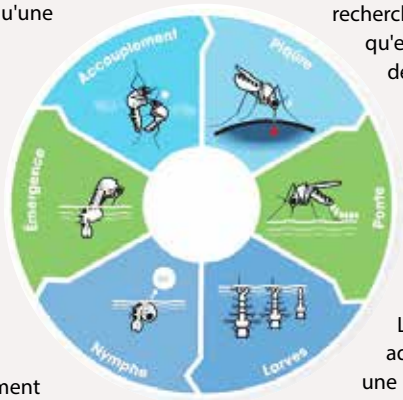

Après la fécondation, la femelle part à la recherche d'un hôte à piquer : le sang qu'elle aspire est nécessaire au développement de ses oeufs. Le mâle se nourrit uniquement de nectar.

Elle va ensuite pondre ses oeufs dans un gîte larvaire (point d'eau stagnante).

L'oeuf doit être mis en milieu aquatique pour éclore et donner une larve. Il peut rester en latence plusieurs mois en attendant des conditions favorables.

Extrait de la brochure éditée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin

Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III

Alsace
6, Rte de Bergheim
67600 SÉLESTAT
03 88 82 18 07

Champagne-Ardenne
2, Espl. Roland Garros
51100 REIMS
03 26 77 36 70

Lorraine
Domaine de Pixérécourt
54220 MALZÉVILLE
03 83 33 86 70

SERVICE CIVIQUE
Volontaire pour un
Service Civique
au Conseil départemental
du Haut - Rhin?
onrecrute.haut-rhin.fr
POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS.
JUSQU'À 30 ANS POUR UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP.
ALSACE
Conseil départemental
HAUT-RHIN
FÉDÉRATION HAUT-RHIN
la ligue de l'enseignement

TROUPEAUX ET CHIENS DE PROTECTION
Quelques réflexes à adopter
Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de loups, chiens ou lynx, les éleveurs et bergers de cette zone utilisent des chiens de protection.
There are guarding dogs around, working to protect livestock from predators.
I pastori di questa zona utilizzano cani da guardia per proteggere le greggi contro gli attacchi dei predatori
Contournez largement le troupeau et gardez vos distances.
En présence de chiens de protection arrêtez-vous le temps qu'ils vous identifient, restez calme, ne les menacez pas, ne les caressez pas.
Descendez de vélo et marchez à côté.
Tenez votre chien en laisse.
Ensemble, respectons le travail des bergers et la tranquilité des animaux.

Je soutiens les producteurs près de chez moi

Vous cherchez des produits locaux et de saison avec un moindre impact sur l'environnement.
Vous cherchez des produits frais et meilleurs pour la santé en payant un prix juste pour vous et pour le producteur.
Vous souhaitez privilégier les circuits courts et le lien social.

L'association ACCES (Actions Citoyennes pour une Consommation Ecologique et Solidaire) et sa carte COURTS CIRCUITS vous aide à trouver un producteur près de chez vous.

Accessible sur le site internet de l'association, la carte COURTS CIRCUITS vous permet de faire des recherches multiples :

Ayez le bon réflexe, consultez le site
WWW.ACCES.LAUTRE.NET

- recherche par produit :

Lait, Fromages, Produits laitiers	Viandes, poissons, Œufs	Fruits, légumes	Pains, farines, pâtes	Confitures, miels, tisanes	Boissons

- recherche par mode de distribution :

Direct chez le producteur	Amap, vente au panier	Ferme auberge	Marché traditionnel	Marché paysan

- recherche par lieu :

A
- Aspach-le-Bas
- Aspach-le-Haut

B
- Berrwiller
- Bitschwiller
- Bourbach-le-Bas
- Bourbach-le-Haut
- Burnhaupt-le-Bas
- Burnhaupt-le-Haut

C-D-F
- Cernay
- Dolleren
- Fellering

G
- Geishouse
- Guewenheim
- Goldbach-Altenbach

H-K-L
- Heimsbrunn
- Kirchberg
- Leimbach

M
- Malmerspach
- Masevaux
- Mitzach
- Mollau
- Moosch
- Mortzwiller

N-O
- Niederbruck
- Oberbruck
- Oderen

R
- Reiningue
- Rimbach

S-T-U
- Saint-Amarin
- Schweighouse
- Sentheim
- Sewen
- Soppe-le-Bas
- Soppe-le-Haut
- Steinbach
- Storckensohn
- Thann
- Uffholtz

W
- Wattwiller
- Wesserling
- Wildenstein
- Willer-sur-Thur
- Wittelsheim

avec le soutien : Pays Thur Doller — ALSACE — Conseil départemental HAUT-RHIN — Thann

Jeux enfants

1 Brun clair	4 Vert foncé	7 Jaune
2 Brun foncé	5 Rouge	8 Gris
3 Vert clair	6 Orange	9 Rose
		10 Kaki

Liste des gagnants du jeu-concours de dessin BULLETIN AVRIL 2019

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

ARNOLD Léna - MIESCH Louane

Jeux enfants

Cette petite araignée n'aime pas du tout l'eau. Mais elle doit retourner au centre de sa toile. Peux-tu l'aider ? Il faut la guider jusqu'au centre, en suivant les fils de la toile, sans jamais croiser un seule goutte d'eau.

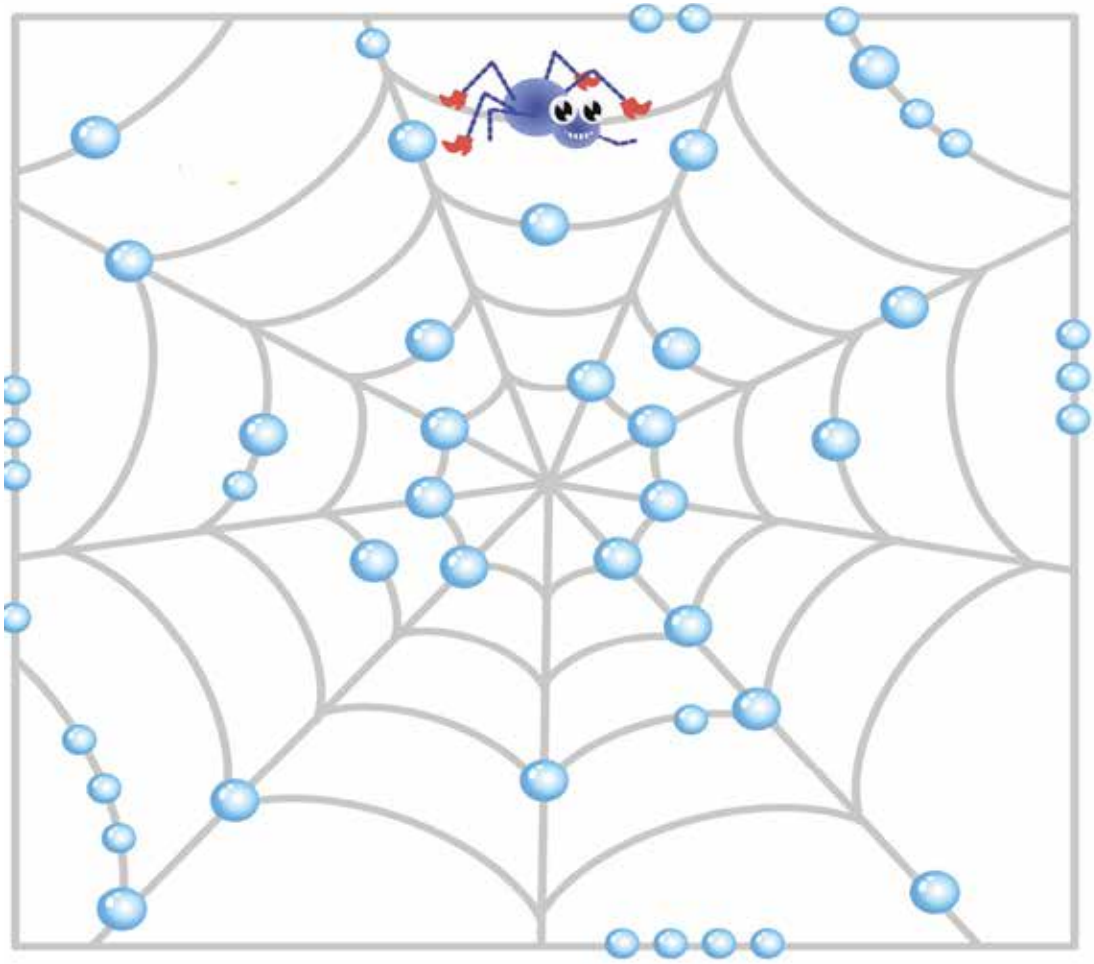

Le jeu de Patrick

SOLUTION BOISSONS DU TERROIR ET TRADITIONS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V E N D A N G E S		T A R D I V E S							
	I		M	R	I					
2	N	C R E M A N T	B I E R E							M
		Y	R	I	S					A
3	N	N		N	E D E L Z W I C K E R					R
4	O	A		S	I			K I R S		C H
	U	R			N	G		L		C
5	V			N O I R	G E W U R Z T R A M I N			E R		H
	E			O		I	U	V		N
6	A			B L A N C	C R U S		S	E		A
	U			L			C	N		P
7				E			C H A S S	E L A S		
8				S Y L V A N E R			T	R		

Le Quizz de Patrick

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE ?

Questions	Réponses (rayer les mentions inutiles)
Quels sont les trois éléments qui composent le blason d'Oderen	- - -
Combien de conseillères siègent au conseil municipal	
Combien de lampadaires éclairent les rues de la Commune	220 à 230 ou 230 à 240
Combien de poteaux d'incendie sont installés dans la commune	75 à 80 ou 81 à 90
Quel est le nombre d'employés à l'hôpital St-Vincent	110 à 120 ou 121 à 130
A quelle altitude se situe le bâtiment de la mairie	450 – 460 - 470
Quel était le nombre d'habitants au 1er janvier 2019	1280 – 1293 - 1311
Quel âge avait le tilleul du Gommkopf	
Quel était en 1993 le cadeau offert au Bourgmestre de Bruxelles par Pierre Egler	
Qui a créé en 1853 l'hôpital St-Vincent	
Qu'ont inauguré les Évêques Frizen et Marbach en 1892 à Oderen	
Qu'évoquent les noms UNION – CANON et AIGLE D'OR	
Il fut citoyen d'honneur d'Oderen et père fondateur de l'Europe	
Quelle est la superficie de l'étang des Gentianes	
Quelle était la hauteur du remarquable sapin âgé de 230 ans en forêt communale	
Quel est le nom du bataillon qui délivra Oderen en 1944	
Quel est le nombre d'exploitations agricoles sur le ban communal	5 à 8 ou 9 à 12
Quel est le nombre d'associations locales subventionnées par la commune	15 à 20 ou 21 à 25
Combien de bancs publics sont installés dans la commune	35 à 45 ou 46 à 55
Combien y-a-t-il de moraines dans la commune	
Quel est le nombre d'éco-points dont les citoyens disposent pour le tri sélectif, Markstein compris	
Quel est l'âge requis pour participer au repas ou à la sortie des Aînés en fin d'année	
De combien de véhicules roulants dispose le service technique	

Calendrier des manifestations 2019

NOVEMBRE

Samedi 2 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

Samedi 9 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

Lundi 11 ..... Quête des pompiers

Lundi 11 ..... Commémoration de l'Armistice – Rassemblement à 9h50. Place Corps Francs Pommiès

Vendredi 15 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

Dimanche 17 ... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 14h30 + repas choucroute garnie à 12 h

Vendredi 22 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

Samedi 23 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

Vendredi 29 ..... Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

Samedi 30 ..... Vente des calendriers des pompiers

Samedi 30 et dimanche 1er décembre Bredalamark – Marché de Noël

DÉCEMBRE

Dimanche 8 ..... Fête patronale Saint Nicolas à 10h30 à l'Eglise Saint Nicolas

Samedi 21 ..... Soirée Familiale à 19h30 à la Salle Socio-Educative

Lundi 30 ..... Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

A vos plumes

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessus vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser à la Mairie 54 Grand'Rue 68830 ODEREN ou par mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

Oderen

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Retrouvez d'autres informations sur :
www.oderen.fr

Horaires pour l'accueil du public en mairie

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél : 03 89 82 60 53

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable :
WYSS Éliane, Adjointe
Crédit photos :
Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. Octobre 2019.
Bulletin 2/2.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n°1447

Conception & impression publi-h
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ.

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
POLICE SECOURS	**17**
POMPIERS	**18**
GENDARMERIE DE FELLERING	**03 89 82 60 33**
MEDECIN : Docteur STEIMLE	**03 89 82 78 65**
DENTISTE : Docteur PETIOTE	**03 89 26 51 16**
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	**03 89 39 10 56**
PHARMACIE d'ODEREN	**03 89 82 73 33**
Cabinet de soins infirmiers ROYER Emilie	**06 38 56 35 30**
Cabinet de soins infirmiers JAEGER Fatem	**06 98 25 03 63**
Ostéopathe ANDRE-EGLER Kélyan	**06 79 20 35 74**

COMMENT SE DÉBARRASSER DES MATÉRIAUX ENCOMBRANTS ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

Contacter KRAGEN RECYCLAGE
68121 URBES
(près du camping, prendre à gauche)
Tél : 06 08 81 88 23 ou
tél/fax : 03 89 82 69 00 ou

Contacter Sté TRITTER
29 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 62 70 00

AMIANTE

Contacter ALSADIS
71 Faubourg de Belfort – 68700 CERNAY sur rendez-vous. Tél : 03 89 75 86 45

Contacter Centre de Transit L.N.A
17 rue des Artisans – 68120 RICHWILLER sur rendez-vous Tél : 03 89 53 34 23

PLACOPLATRE

Contacter CERNAY ENVIRONNEMENT
71 Faubourg de Belfort – 68700 CERNAY
(sur rdv) Tél : 03 89 75 42 36

Contacter PLATE-FORME SGTA
27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 35 63 80

VERRE DE VITRAGE

Contacter PLATE-FORME SGTA
27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 35 63 80

BOIS BRUT

Contacter PLATE-FORME SGTA
27 rue des Genêts – ASPACH le HAUT
Tél : 03 89 35 63 80

MAZOUT / FIOUL

Collecte DMS en bidons

Contacter SANEST
WITTELSHEIM
Tél : 03 89 57 80 60

PLANNING DES COLLECTES À ODEREN - ANNEE 2019

- **ENCOMBRANTS NON METALLIQUES (OME)**

Mercredi 27 novembre
Les sortir la veille

- **D 3 E**

Samedi 16 novembre
8h30-11h30 à WESSERLING

- **Collectes particulières des Ordures Ménagères**

- Le lundi 11 novembre 2019 étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le

Mercredi 13 novembre 2019
Les sortir la veille

SERVICES

Les tarifs sont les suivants :

- Photocopie A4 0.25 €
- Photocopie A3 0.50 €

COLLECTE DES BOUCHONS

En partenariat avec la Communauté de Communes, un bac de récupération de bouchons plastique et liège est en place à la mairie (ne sont pas acceptés les bouchons de vin en plastique aggloméré).

CHASSE-SAISON 2019 - 2020

Lot N°1

Des battues de chasse auront lieu le :

- 9 et 10 novembre 2019
- 16 novembre 2019
- 30 novembre et 1er décembre 2019
- 11 décembre 2019
- 4 janvier 2020
- 31 janvier et 1er février 2020

sur le ban communal - rive gauche de la Thur (sens Kruth -Fellering).

Lot N°2

Une battue de chasse aura lieu le 11 novembre 2019

Des poussées auront lieu le :

- 24 novembre 2019
- 8 et 22 décembre 2019
- 5 et 19 janvier 2020
- 1er février 2020

sur le ban communal – rive droite de la Thur (sens Kruth-Fellering).

RENDEZ-VOUS AVEC LE MÉDIABUS

Chaque quatrième samedi du mois

Le 23 novembre 2019

Le 28 décembre 2019

Sur le parking de la salle des Fêtes Alsatia, de 14 h à 15 h